Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260630-3006202604-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
30 Juin 2026

N°30.06.2026.04

OBJET :

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Hand Ball Club Briec

Date de convocation :
24 Juin 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	6
Nombre de pouvoirs :	6

Vote :	
Pour :	29
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le trente Juin à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FÉREC, Maire

Etaient présents : M FÉREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme ROCHETTE Juliette, Mme DUMOULIN Murielle, M LE SAUX Quentin, M PERROT Jean-Claude, Mme NOYON Claudine, M RÉCAMIER François, M GAKIERE Fabrice, M CLOAREC Jean-Paul, M BÉNÉAT Stéphane, M ALLAIN Frédéric, Mme COCOUAL Marie-Laure, M DRÉAU Sylvain, Mme BOMANS Sandrine, Mme JEHANNO Pauline, Mme RIOU Marjorie, Mme DAO Aurélie, Mme KURNAZ Melisa, Mme MAO Steren.
Etaient absents excusés : , M CAM LE NY Maël, M GESTIN Philippe, Mme MICHAUD Sabine, M PETIT Frédéric, M KWIECINSKI Mathieu, Mme LE BELLEC Joane.
Pouvoirs :
M CAM LE NY Maël donne pouvoir à Mme GUILLOU Laurette
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M CAUGANT Jean-Pierre
Mme MICHAUD Sabine donne pouvoir à M ALLAIN Frédéric
M PETIT Frédéric donne pouvoir à M LE MEN Bruno
M KWIECINSKI Mathieu donne pouvoir à M LE SAUX Quentin
Mme LE BELLEC Joane donne pouvoir à M FÉREC Thomas

M LE MEN Bruno a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante que Le Handball Club de Briec (HBC Briec) connaît actuellement une situation financière difficile, avec un résultat déficitaire de 19 647 € sur le dernier exercice, conduisant à une trésorerie négative de 15 230 €.

Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs :

- Une gestion de trésorerie antérieure qui n'avait pas correctement réparti des recettes de partenaires ;
- L'augmentation des charges salariales liées à la création d'un CDI de développeur sportif ;
- La montée en niveau régional de plusieurs équipes (frais d'arbitrage notamment) ;
- Un contexte général de hausse des coûts.

Afin de faire face à ces difficultés et de rétablir une situation financière équilibrée, le club a engagé plusieurs mesures :

- augmentation des licences,
- maîtrise des dépenses,
- développement d'événements (loto, tournoi Open, événement sportif grand public,
- création d'un pôle financier.

Le soutien de la commune permettrait au club de rétablir sa trésorerie et de poursuivre ses activités dans des conditions pérennes.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260630-3006202604-DE

Vu l'intérêt local que représente cette association, le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré décide à l'unanimité des membres :

- D'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 10 000 € au Hand Ball Club Briec

Fait et délibéré le 30 Juin 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FÉREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)